

SUIS-JE ADMISSIBLE A RECEVOIR DE L'AIDE DE DRM?

Vous pouvez être admissible pour bénéficier des services de DRM, si :

- Vous avez un handicap et vous croyez que vos droits n'ont pas été respectés, ou que vous avez été victime de discrimination en raison de votre handicap ;
- Vous avez un handicap et avez besoin d'aide pour obtenir une technologie d'assistance ;
- Vous recevez SSI (revenu supplémentaire de sécurité) ou SSDI (l'assurance-handicap de la sécurité sociale) et avez besoin d'aide avec des questions relatives à l'emploi ;
- Vous cherchez des prestations de services pour les lésions cérébrales ;
- Vous avez des questions sur votre droit de vote et/ou sur les facilités d'accès pour voter ;
- Vous êtes le parent d'un enfant handicapé et votre enfant a été privé d'accès à des services d'éducation inclusifs, ou ses droits à l'éducation n'ont pas été respectés.

Cette publication est disponible en versions alternatives, sur demande.

DRM ne pratique aucune discrimination fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'origine nationale, la religion, l'incapacité, l'âge, ou l'orientation sexuelle dans ses programmes ou activités.


DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES DU MAINE

DISABILITY RIGHTS MAINE

24 rue Stone, Suite 204
Augusta, ME 04330

Tel: 800.452.1948 (vocal/ATS)
207.626.277 (vocal/ATS)
Fax: 207.621.1419

Courriel: advocate@drme.org

 Suivez-nous sur
Facebook

Disability Rights Maine est soutenue par des subventions de l'Administration sur les handicaps intellectuels et développementaux, le Centre des services de santé mentale, l'Administration des services de réhabilitation, l'Administration de la sécurité sociale, l'Administration des services de ressources de santé, l'Etat du Maine, L'Hôpital Acadia, la Commission des services légaux civils, ainsi que par des dons privés.

Disability Rights Maine est une société 501 (c)(3)

Les dons sont déductibles d'impôt et sont acceptés avec reconnaissance

Disability Rights Maine – Brochure – French

DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES DU MAINE

DISABILITY
RIGHTS
MAINE 



« Les objectifs justes de la Nation en ce qui concerne les personnes handicapées sont de leur assurer l'égalité des opportunités, une pleine participation, une vie autonome, et l'autosuffisance économique. »

- Loi relative aux Américains handicapés de 1990

WWW.DRME.ORG

QUI EST DRM?

DRM (Disability Rights Maine) est l'agence de l'Etat du Maine pour les personnes handicapées. Nous représentons les personnes dont les droits n'ont pas été respectés ou qui ont été victime de discrimination en raison de leur handicap. Nous offrons également une formation sur les droits et l'autonomie sociale, et nous plaidoyons en faveur d'une réforme des politiques publiques.

DRM estime que les personnes handicapées doivent:

- Etre traitées avec respect et vivre à l'abri de l'abus;
- Contrôler les décisions qui affectent leurs vies ;
- Recevoir les services et les soutiens nécessaires pour mener une vie autonome ;
- Avoir des opportunités pour le travail et la contribution a la société ;
- Avoir un accès égal aux mêmes opportunités accordées a tous les autres membres de la société ; et
- Participer pleinement à tous les aspects de la société : l'éducation, le travail, et la communauté.

QUELLES PERSONNES DRM DEFEND-ELLE?

DRM représente les personnes qui:

- Répondent aux critères d'admissibilité à l'un de nos programmes ;
- Ont un problème qui relève des priorités de nos programmes ;
- Demandent l'assistance avec un probleme lié à leur handicap ; et
- Ont un problème legitime qui pourrait etre pris en charge par des moyens de défense légale.

DRM prend les decisions des cas selon la disponibilite des ressources de l'agence.

Pour plus d'informations sur les criteres d'admissibilité et les priorités des programmes individuels, veuillez consulter notre site web ou appeler notre bureau.



EN QUOI DRM POURRAIT-ELLE M'AIDER?

Chaque programme a ses critères propres, mais en général les types de problèmes avec lesquels DRM pourrait aider incluent:

- Abus, négligence, et violations des droits fondamentaux ;
- Recours non-conforme à l'isolement, la contention, la médication forcée ou autres aversifs ;
- Refus de traitement de réadaptation ou d'adaptation, ou de problèmes médicaux ou de santé mentale ;
- Exploitation financière ;
- Refus d'environnements intégrés.
- Discrimination dans l'emploi, le logement, établissements publics ou services gouvernementaux ;
- Refus d'une éducation inclusive ou de services de transition ;
- Accès à la technologie d'assistance ;
- Droits de vote ; et
- Problèmes du retour au travail.